

Commerce, Finance, Industrie

VOL. XXXIV

VENDREDI, 1ER AOUT 1902

No 5

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Publié par LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES (*The Trades Publishing Co.*), au No 25 rue St-Gabriel, Montréal.

Téléphone Bell - Main 2547
Boîte de Poste - - - 917

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Montréal et Banlieue - \$2.00
Canada et Etats-Unis - 1.50
Union Postale - - frs. 15.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir tels avis.

Une année commencée est dûe **en entier**, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable **au pair** à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresser toutes communications simplement comme suit :

Le Prix Courant, Montréal.

RECOLTES

Nous recevons le 30 juillet le bulletin du département de l'Agriculture sur l'état à la date du 5 juillet, des récoltes dans la province de Québec.

Ce bulletin nous suggère quelques réflexions que nous nous permettrons de soumettre au département de l'Agriculture.

L'utilité de ce genre de bulletins est incontestable, cependant ceux-ci n'ont d'intérêt et de valeur aux yeux des personnes à qui ils peuvent être utiles, que s'ils sont publiés et répandus alors qu'ils représentent encore la véritable situation des récoltes; c'est-à-dire que leur publication ne doit subir aucun retard, dès que les renseignements ont pu être recueillis et condensés.

Le commerce tout entier est anxieux surtout dans notre province si essentiellement agricole, de connaître l'apparence des diverses récoltes à différentes époques de leur croissance et de leur maturité.

Un seul bulletin ne suffit pas; il serait grandement à désirer qu'un second bulletin fût publié à fin juillet ou dans les premiers jours du mois d'août et un troisième un mois après.

La condition des récoltes varie souvent dans le cours de la végétation et, cette année particulièrement, elle a dû s'améliorer grandement pendant le mois de juillet. La chaleur tant attendue est venue, l'abondance excessive des pluies n'est plus et le commerce verrait certainement avec un intérêt marqué la publication d'un bulletin qui le renseignerait sur les gains qu'a faits la récolte pendant le mois de juillet.

S'il est un peu tôt actuellement pour indiquer les rendements probables, du moins pour quelques genres de culture, il serait utile d'être renseigné sur la superficieensemencée pour les principaux produits agricoles. La moyenne des points accordés pour chacun d'eux ne donne aucune idée de la quantité du produit à récolter; il faut deux facteurs: le nombre d'arpents sous culture et le nombre de points d'après l'apparence des récoltes pour se faire une idée ap-

proximative des quantités. Encore faut-il que le nombre de points représente une quantité en poids ou mesure.

Il serait utile de pouvoir, chaque année, comparer l'étendue des terrains ensemencés—les produits de la grande culture—à la superficie réservée à chacun de ses produits dans le cours des années précédentes.

En l'état actuel des choses, avec un service de statistique nul ou à peu près nul, il n'est pas possible d'obtenir du gouvernement provincial ces renseignements nécessaires. Cependant, nous ne pouvons rester en arrière des autres provinces et être les seuls à ne pouvoir établir des données suffisantes au commerce relativement aux récoltes.

Nous avons également à faire une autre remarque d'un genre tout différent. Le bulletin que nous avons reçu a été publié en langue anglaise, peut-être l'a-t-il été également en langue française. Nous l'espérons même. En tous cas, s'il y a édition française du dit bulletin, c'est cette dernière que nous aurions dû recevoir. La grande majorité de la population de la province est de langue française, ce n'est donc pas trop exiger que de demander que la grande majorité de la population soit d'abord servie dans sa propre langue. Nous n'avons aucune objection à ce que le gouvernement publie son bulletin dans les deux langues, mais nous lui saurions gré de nous envoyer à nous, publication de langue française, un bulletin dans notre propre langue.

Autre observation: A la fin du bulletin se trouve un chapitre dont le titre traduit est: "Apparence générale des récoltes dans quelques pays étrangers".

Sous la rubrique anglaise, nous trouvons la phrase suivante: "Indian Corn" looks well, the vegetable crop also. "Indian Corn" ne peut se traduire que par blé-d'inde ou maïs. Or, nous regrettons d'avoir à apprendre à l'auteur du bulletin que le blé-d'inde ne se cultive pas en Angleterre pour la bonne raison que son climat ne se prête pas à la culture de ce grain.

Si nous poursuivons encore l'étude du bulletin nous nous voyons dans l'obligation